



**Royan Océan Club Cyclotourisme**  
**Année 2024**  
**Statut des non-pédalant**

Les membres honoraires sont nommés par l'AG sur proposition du CD. Ils ne paient pas de cotisation, n'ont pas de voix délibérative et ne sont pas éligibles. **En aucun cas ils ne peuvent participer aux activités réservées aux licenciés.**

Les membres Amis du ROC-Cyclo sont des proches du ROC-CYCLO, anciens licenciés ou conjoints de membres actifs. Ils sont nommés par l'AG sur proposition du CD. Ils ne paient pas de cotisation, n'ont pas de voix délibérative et ne sont pas éligibles. Ils acquittent annuellement une *participation aux frais de convivialité* dont le montant est fixé par le CD. Ils participent aux activités culturelles et conviviales. **En aucun cas ils ne peuvent participer aux activités réservées aux licenciés.**

Les Amis du ROC-CYCLO et les membres honoraires peuvent participer aux activités ouvertes au public (brevets, randonnées) dans les mêmes conditions que les non-licenciés.

---

Nom et Prénom :

Adresse, téléphone, e-mail :

*Je demande à bénéficier du statut d'Ami du ROC-CYCLO*

- *en ma qualité de conjoint de :* \_\_\_\_\_ , *membre actif du club*
- *en tant qu'ancien membre actif du club, licence n° :*

*Ci-joint un chèque de **20 €** à l'ordre du ROC-CYCLO*

*Je suis bien informé que je ne bénéficie d'aucune assurance de la part du ROC-CYCLO ni de la FFCT et que ce statut ne me permet pas de participer aux activités réservées aux membres actifs du ROC-CYCLO.*

date :

signature :

**Jean-Yves Le Roux 22 rue des Elies 17600 Médis**